



CIRCULAIRE 3-2015 :

Monaco, le 01/10/2015

Mesdames et Messieurs du Corps Consulaire Honoraire en Principauté,
Chers amis,

Après vous en avoir précédemment avertis par message électronique, l'A.C.H.M a aujourd'hui le grand plaisir de vous confirmer la tenue de la 1^{ère} « Réunion plénière » entre le Corps Consulaire Honoraire de Monaco et le Gouvernement Princier.

Cette rencontre, première du genre, se déroulera le 20 octobre de 10h30 à 13h dans le salon Eiffel de l'Hôtel Hermitage. Elle se prolongera par un déjeuner qu'offre le Gouvernement dans le salon Belle-Epoque.

Comme vous le savez, cet évènement aura été l'aboutissement d'un long processus mobilisant beaucoup d'énergie et de temps, aussi bien du côté de la Direction de l'A.C.H.M que de celui du Département des Relations Extérieures et de la Coopération, et appuyé par le Ministre d'Etat.

En effet, avec le souci permanent d'efficacité, qui est commun à tous les Consuls Honoraires à Monaco, il paraissait de plus en plus déterminant et judicieux, qu'en un seul lieu, et en un jour, tous les membres de l'A.C.H.M puissent s'asseoir avec le Gouvernement monégasque réuni au complet. Afin de s'écouter et d'échanger des idées; afin de s'impliquer plus, et discuter tout ce qui permettra de connaître les ambitions du Gouvernement, et l'horizon qui se dessine pour la Principauté.

Ainsi, mieux informés, et mieux compris, les Consuls Honoraires pourront accomplir, avec encore plus de panache, leurs nombreuses responsabilités. Celle de servir leurs communautés. Celle de promouvoir les pays qu'ils représentent en Principauté mais aussi de celle-ci à l'étranger, avec toutes les retombées positives sur les relations bilatérales, que vous pouvez imaginer.

Ce rendez-vous, d'une importance capitale, donnera aussi l'occasion de remercier solennellement le Gouvernement monégasque de son indéfectible soutien au corps consulaire, et de sa ferme volonté d'impliquer l'A.C.H.M dans les choix stratégiques du pays. La participation de l'organisation, de façon permanente, aux travaux du C.S.A en est l'exemple le plus éclatant.

Dans ces conditions, il fait sens que nous soyons tous présents à cette rencontre. Nous montrerons ainsi notre ferme volonté de concertation et de transparence avec le Gouvernement d'une part, et de l'autre, notre profonde reconnaissance envers des hauts responsables qui nous font l'honneur de partager une grande partie de journée avec nous.

Sachez que le programme de la journée ainsi que le formulaire d'inscription (à renvoyer au plus vite au secrétariat permanent de l'A.C.H.M), sont jointes à ce courrier.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs du Corps Consulaire Honoraire, chers amis, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Moustapha El-Solh

Consul Honoraire du Liban
Président de l'A.C.H.M